



Erreur de commande d'un magasin on veut nous faire payer plus

Par Elena42729

Bonjour,

Depuis le 8 novembre 2022 avec mon conjoint nous avons acheté un canapé pour une valeur total de 790? avec l'extension de garantie qu'on a payé 79.99? (compris dans les 790?).

On avait un délais d'attente de 2 mois environ et on devait le recevoir fin décembre, 1ere semaine de janvier. Début janvier aucune nouvelle alors on contact le magasin qui nous dit qu'il y a du retard dans les commandes et qu'on devrait recevoir le canapé dans la 1ere semaine de février.

On attend et aujourd'hui on reçoit un appel du magasin qui déclare qu'il se sont trompé dans notre commande. Le canapé qu'on a acheté est convertible et les pièces commandé sont celle d'un canapé fixe. Il déclare donc qu'on doit payer 170? en plus pour avoir le canapé (960? au total) et qu'étant donné leur "sympathie" il nous offre l'extension de garantie (qu'on a déjà payé).

Avec mon conjoint on est très mécontents, déjà le délais d'attente qui s'allonge et en plus le fait de devoir payer plus par leur erreur.

On aimerait donc savoir quoi faire. Payer 170? en plus ce n'est pas rien. D'autant plus qu'on ne pouvait pas légitimement se douter que le prix serait plus cher et si ça avait été le cas on n'aurait sûrement pas pris ce canapé.

J'aimerais négocier le nouveau prix de 960? en enlevant notre garantie payé (79.99?) afin de descendre à environ 880? au total. Donc sur les 790? déjà payé il nous resterai 90? de différence. Mais même dans cette hypothèse on se sent lésé, d'une part car le canapé va mettre encore de long mois avant d'arriver et d'autres part car on doit payer plus chère pour une erreur qui n'est pas de notre fait. On reste perdant dans tout les cas.

Je vous remercie d'avance pour votre attention et vous souhaite une bonne journée.